

CAMBODGE NOUVEAU

15 - 31 juillet 1995

Politique Economie Finances

2ème année Numéro 33

à moitié plein

On peut considérer la situation au Cambodge comme un verre à moitié vide, ou comme un verre à moitié plein, nous fait observer un banquier avisé.

Une législation se met en place, c'est bien. Mais si lentement !

Il y a des investissements étrangers, oui, mais pas autant qu'on le souhaiterait; avec une transparence bien relative. Et les très grands investisseurs restent dans l'expectative.

Il y a la stabilité politique sans doute, et l'on peut se féliciter de la bonne entente entre les deux Premiers ministres, sorte de miracle (ou de solide réalisme) sur quoi repose l'existence même du Cambodge. Mais au prix d'un nettoyage des critiques et autres divers empêcheurs de gouverner tranquilles qui ne répond pas vraiment aux critères d'un régime démocratique.

Il y a la paix si l'on veut, Phnom Penh, comme la plupart des villes du Cambodge, est paisible. C'est vrai : plus que Washington, que Mexico, que Manille ... Mais, malgré le succès relatif des campagnes de défection, le pouvoir de nuire des khmers rouges reste intact. Ils font sauter des ponts, des tronçons de voie ferrée, inquiètent certains itinéraires routiers ... On n'insiste guère sur les pertes induites de cette "guerre", les morts, les blessés, tous ceux qui sautent sur des mines, le poids sur le budget national. Il ne faut pas effaroucher les touristes.

Le riel se tient bien. L'économie se développe. Mais le paysan de base s'en est-il déjà aperçu ?

Un défilé de haute couture, un texte de loi, la sauvegarde de manuscrits anciens, un plan d'urbanisme ..., dans ces conditions, sont à saluer. Doucement, ils remplissent le verre. A.G.

PHNOM PENH

un entretien avec S.E. VANN MOLYVANN
ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme

Nous avons pu faire adopter une loi sur l'Aménagement du Territoire dès les débuts de ce gouvernement. Grâce à cette loi, nous pouvons contrôler l'aménagement de la ville de Phnom Penh comme celui des autres villes du Cambodge.

Dans le cadre de l'aménagement municipal de l'aménagement du territoire, le programme, établi dès 1992, prévoit pour la capitale d'abord d'éviter qu'elle ne devienne trop grande. Elle a déjà 1

trois pôles et dix-sept villes

million d'habitants, et si elle dépassait le dixième de la population du pays, comme c'est par exemple le cas de Bangkok, le reste du pays ne pourrait pas prendre en charge cette tête trop lourde. Il faut donc répartir le phénomène d'urbanisation hors de la capitale, c'est pourquoi le gouvernement royal a approuvé la création de trois pôles urbains importants : Phnom Penh, Siem Reap et Si-hanoukville.

Il y a également un programme de développement des 17 autres cités du Cambodge qui ont plus de 15 000 habitants : Battambang, Kampot, Kep, Kompong Cham, ... Pour ce programme, nous disposons de différentes aides.

Pour Phnom Penh, nous avons l'aide de la France, avec l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme) qui est chargé de mettre en place

LES GRANDES OPTIONS

les instruments de gestion, et celle de la Communauté Européenne. Pour Siem Reap nous avons le plan d'urbanisme dont nous avons parlé (cf interview Vann Molyvann, *Cambodge Nouveau* n° 26). Pour Si-hanoukville, la Caisse Française de Développement finance un plan directeur qui sera terminé fin 1995, et nous donnera le même degré de d'informations : investissements nécessaires, terrains à acheter, terrains à geler, comment améliorer les institutions municipales, aborder les problèmes de l'eau, faut-il construire le barrage de Sap, ... Avec les coûts correspondants.

Pour les autres villes, nous bénéficions d'une assistance de 500 000 dollars de la Banque Asiatique de Développement, et trois bureaux d'étude sont en train de présenter leurs offres pour la stratégie de développement urbain des centres secondaires du Cambodge. Cette étude sera finie en 1996. Nous aurons alors, sinon des plans directeurs, du moins des plans directifs de tous nos centres urbains.

Concernant Phnom Penh le plan directeur d'urbanisme, établi par moi-même et des amis

en France en 1992, propose les directions suivantes :

1. délimitation des zones de protection des rives du fleuve entre les deux ponts pour réaliser au mieux l'urbanisation de ces terrains, en contrôlant les nouvelles implantations de bâtiments et en protégeant les abords du fleuve. C'est "la conquête des berges", que nous avons commencée;

Phnom Penh le plan directeur

2. restructuration du tissu urbain et développement à court terme des quartiers le long du fleuve;

3. aménagement à long terme des quartiers d'habitation le long du Bassac, où se trouvent de nombreux squatters;

4. étude de deux secteurs de développement : le front de Bassac, et la zone du Parlement;

5. création d'une "trame verte" pour l'ensemble de la ville. Nous recréons des jardins. On va pousser les jardins le plus loin possible. On va décongestionner le marché central. On va introduire des arbres, des arbres, des arbres. Les quartiers cambodgiens restent très verts, mais le quartier chinois est trop dense. On va accélérer l'aménagement paysager des berges, et replanter tous des axes importants.

(suite page 2)

à l'intérieur ...

S.E. Vann Molyvann et BAU : Phnom Penh
La Loi sur les Chambres de Commerce
Interview S.E. Truong Mealy

pages 1 - 2 - 3 - 7
pages 4 - 5
pages 6 - 7

L'ensablement des Quatre Bras

Un autre dossier, c'est l'étude des Quatre Bras, qui sont menacés de catastrophe. Les rives bougent. Depuis 1922, les modifications sont spectaculaires. L'ensablement risque de boucher complètement le Bassac. Toute l'eau est rejetée vers le Mékong. Il faut d'urgence réétudier cette zone. Il faut draguer, comme on le faisait jadis, et qui a été abandonné depuis 20 ans, pour assurer pendant l'étiage un chenal de navigation. Pour l'instant personne ne se propose pour financer ces dragages.

le plan d'urbanisme à cinq ans

Pour les plans d'urbanisme le plan de cinq ans prévoit pour Phnom Penh :

- la complète reconstruction des infrastructures. Dans l'immédiat il faut se concentrer sur le plus urgent : la reconstruction des infrastructures techniques; - la reconstruction des marchés; la reconversion des squatters; - la réorganisation de la municipalité pour créer une capacité d'étude de l'aménagement, maîtriser les aspects fonciers et générer les ressources financières qui proviennent pour l'essentiel des taxes foncières et des droits de place sur les marchés.

Dans l'immédiat, la municipalité devra préparer ses réformes de structure. Un appui extérieur est nécessaire notamment pour la rédaction des textes et des règlements qui régiront le cadre institutionnel.

(1) : le décret portant sur le permis de construire est rédigé depuis le 30 avril. Il doit être examiné par le Conseil des Juristes puis par le Conseil des ministres.

La mise en place d'une politique budgétaire fondée sur les taxes foncières, les droits de place, les taxes portuaires, demandera également plusieurs années, car on n'a pas encore l'expertise pour le faire.

Pour la période intermédiaire, le Bureau des Affaires Urbaines (BAU) de la municipalité a l'aide de la Communauté Européenne qui finance l'équipe technique pendant deux ans.

VANN MOLYVANN

Mais il reste encore à financer le service des égouts, qui n'a aucune ressource; la voirie, qui n'a rien non plus; la réfection de toutes les artères de base, y compris les routes-digues, qui sont devenues très friables; les marchés : il faut construire deux nouveaux marchés, pour décongestionner et déménager les marchés qui sont squatterisés tout autour du stade. Il y a au total 136 000 squatters à déménager. Voilà nos problèmes.

il manque encore 21 millions de dollars

On a déjà obtenu 2 310 000 dollars. On recherche 21 580 000 supplémentaires. La Banque Mondiale pourrait contribuer à mettre en place un plan de développement de la ville de Phnom Penh. Elle a réalisé un projet qui comporte les objectifs suivants :

- améliorer l'efficacité des infrastructures; - améliorer la capacité institutionnelle en matière de gestion et d'entretien; - la gestion des transports urbains; - développer l'eau et les égouts; - les dépôts d'ordures.

Le cadastre est à réorganiser

10 % seulement de propriétaires en règle

complètement. Nous avons lancé une enquête approfondie, dans certains quartiers, sur 1000 familles. Je peux vous dire qu'il n'y a que 10 % des cas qui soient régularisés. Pour le reste, il n'y a pas de titres. Les transactions n'ont pas été faites selon les règles. Nous avons la prétention de revenir à un état de droit.

Il faut donc absolument une régularisation foncière.

Pour recréer le cadastre, il faut des équipes, des instruments, des bureaux, de la formation. Difficile ou pas, il faut le faire. Nous ne pouvons pas laisser pourrir la situation. Y aura-t-il une forte résistance de la part de ceux qui ont une grande fortune immobilière ? Je ne crois pas.

Les propriétaires qui peuvent prouver leurs droits obtiennent un droit de propriété, et dès lors doivent payer les taxes correspondantes.

La régularisation n'est pas impossible. Il y a des précédents, par exemple en France avec les nobles qui ont quitté le pays après 1789. Nous avons trouvé au Laos une situation semblable. La Thaïlande a eu les mêmes problèmes.

Voici comment nous procédons. Le propriétaire qui veut avoir un droit de propriété en fait la demande au cadastre. celui-ci vient faire une vérification en présence de tous les voisins. L'enquête dure un mois, pour permettre les oppositions. S'il n'y a pas d'opposition, le droit de propriété est reconnu pour un an. La propriété n'est réellement

sanctionnée qu'après ce délai. Ce cadastre est indispensable, et pas seulement dans les villes : un paysan ne voudra pas travailler une rizière qui ne lui appartient pas clairement.

"ville nouvelle" : connais pas

Pour les projets d'une ville nouvelle de l'autre côté du "pont japonais" ? Je ne suis pas au courant. Je travaille dans le cadre du plan précis dont je vous ai parlé, ce projet n'en fait pas partie. Le Comité National d'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de la Construction (CNATUC) n'a reçu jusqu'ici aucune demande à ce sujet.

L'APUR, une chance pour la Municipalité

En conclusion, il faut bien voir que la Banque Mondiale ne nous aidera que si elle trouve des structures capables de recevoir son assistance, s'il y a une administration, une gestion urbaine crédible, qu'elle reconnait, s'il y a un Bureau des Affaires Urbaines et une organisation des finances urbaines conformes à ses critères. Elle ne prêtera pas d'argent à une municipalité qui serait incapable de la rembourser. Le principal est donc de nous organiser de façon à pouvoir digérer les prêts. Tout doit être transparent pour le bien du pays, de la population, pour ses conditions de vie.

Or la municipalité a une chance exceptionnelle, avec l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme) qui est là, qui est crédible, qui a un professionnalisme et une rigueur reconnus. Elle a tout pour réussir. Encore faudrait-il qu'elle en profite. Je souhaiterais que la municipalité utilise beaucoup plus cet organisme.

A PROPOS ...

Association des Banques

Une Association des Banques du Cambodge est en cours de création. Groupement professionnel destiné à harmoniser les relations de ses membres avec le gouvernement, le public et le monde économique en général, y compris les investisseurs étrangers, cette Association a rédigé ses statuts et attend la reconnaissance officielle. 18 des

28 banques présentes au Cambodge en font partie. Le président est M. Pung Kheav Se, directeur de la Canadia Bank.

Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce sera financée par les cotisations de ses membres, et non par subventions de l'Etat, nous dit M. Mao Thora, Directeur du Commerce Extérieur. Le terme "subventions" qui figure dans la

loi sur les Chambres de Commerce (article 15) signifie qu'il pourra y avoir des apports sous forme de dons venant par exemple d'autres Chambres de Commerce, ou de sociétés, ...; il pourra y avoir subvention de l'Etat mais sur demande expresse, et de façon exceptionnelle (voir pp. 4 et 5).

quel président ?

Parmi les candidats à la présidence de la future Chambre

de Commerce : MM. Ted Ngoy, directeur général de King Realty, Kong Triv, président de Cambodian Tobacco, Sok Koung, directeur de Sokimex, Thaf Bun Ron, ... Les élections doivent avoir lieu en principe le 1er octobre.

loi sur les sociétés

La loi sur les sociétés a été approuvée en Conseil des ministres. On attend sa ratification par l'Assemblée

PHNOM PENH

IDEES ET PROJETS

le projet de périphérique

L'un des principaux projets concernant Phnom Penh, c'est le "périphérique" qui permettra au trafic routier de contourner l'agglomération par l'ouest. L'équipe du BAU avec l'assistance de l'APUR, y travaille à la Municipalité. "Mais attention, souligne Christiane Blancot, rien de ceci n'a encore reçu d'approbation officielle".

Le tracé le plus logique, le moins coûteux, qui présente le plus d'avantages, serait de lui faire suivre à partir de la route nationale n° 5, au nord de la ville, la digue nord et ouest. Construite à l'époque de Lon Nol, en 1972, pour protéger des inondations en provenance du grand lac nord (Kop Srove) cette digue de 15 à 20 km de long, 9 m de large, a été assez mal faite, en latérite, elle demandera beaucoup de travail de consolidation. Mais elle a le mérite d'exister alors qu'un nouveau tracé détruirait des vergers et des cultures maraichères qui sont là dans un bon terrain, casserait un écosystème existant. Ce tracé se trouvera interrompu, à l'extrémité de la digue nord et ouest, par l'extension prévue de l'aéroport de Pochentong. Il faudra là, pour rejoindre la digue sud, construire 7 à 8 km de route nouvelle, mais heureusement dans un terrain de moindre qualité, nettement moins cher.

Cette section nouvelle viendrait rejoindre, en passant au sud du Beng Tum Pun, le boulevard existant Yothapol Khemarak Phoumin, qui débouche sur le pont Monivong.

Le "périphérique" croisant successivement les RN 4, 3 et 2, le

trafic venant de Battambang par la RN 1 pourrait ainsi rejoindre facilement, sans

traverser la capitale, Kompong Speu et Sihanoukville par la RN 4, Kampot par la RN 3, Takhmau et Takeo par la RN 2, ou encore rejoindre la RNI vers Svay Rieng et la frontière du Vietnam.

une nouvelle zone économique

Ce périphérique routier aurait une autre caractéristique intéressante : il traverserait la voie ferrée à proximité de l'embranchement ferroviaire, là où la ligne de Battambang se sépare de la ligne de Sihanoukville.

On pourrait donc avec logique créer dans cette zone très bien reliée, notamment avec Kompong Som et bien sûr avec la capitale, non seulement des entrepôts mais un marché de gros qui desserrerait le centre de Phnom Penh; un centre d'import-export; une zone économique, voire industrielle, avec habitat, restaurants, échoppes, ...

Cette zone créatrice d'emplois pourrait servir en même temps à réinstaller des squatters de Phnom Penh. Une expérience ratée, menée par *Concern* en 1993, a montré que pour fixer les squatters dans un nouvel emplacement, il faut des emplois à proximité et des moyens de transport - sinon ils "re-squattent".

conserver l'écosystème

Le tracé envisagé pour le périphérique permet aussi de protéger l'écosystème existant : il conserve les vergers et les zones maraichères, l'activité économique existante.

De même, les trois beng (lacs) sont conservés. Ces bengs (Trabek, Salong et Tum Pun) doivent normalement recevoir le

trafic venant de Battambang par la RN 1 pourrait ainsi rejoindre facilement, sans

trou-plein d'eau de pluies. Ils ne jouent plus ce rôle aujourd'hui, parce qu'ils ne sont plus entretenus, et au contraire envahis par les squatters.

Il faudra donc, lorsque les squatters auront été réinstallés ailleurs, nettoyer et recréer ces bengs. Y amener une bonne partie des eaux de pluie. Les inondations dont Phnom Penh souffre à chaque pluie seront ainsi largement diminuées.

Ce système hydraulique ancien, naturel, est préférable, disent les urbanistes de l'APUR, à un plus grand nombre de stations de pompage, pour plusieurs raisons : il serait très difficile de concentrer toutes les eaux usées et les eaux de ruissellement en un seul point pour les traiter, alors que le "lagunage" (lacs naturels) permet de fractionner le problème.

les squatters

Ils sont environ 110 000, c'est à dire en gros 15 à 20 % de la population. "Ce n'est pas ingérable", estime Christiane Blancot. "On est loin de situations inextricables d'énormes agglomérations comme Le Caire ou Mexico".

L'Agence britannique ODA se propose, avec le PNUD, de réinstaller 5000 familles : 2500 sur place, en réaménageant, en "rangeant" les terrains occupés; et 2500 sur des terrains nouveaux. Où réinstaller ces squatters ? Il se pose un problème foncier. Il n'y a pas de terrains "libres". Tout a été vendu au privé, ou bien est la propriété des ministères, ou encore du PPC. Il existe aussi de vastes chantiers (très grands hôtels, le cirque russe, ...) interrompus depuis des

années, qui sont comme des épaves en pleine ville. La Constitution autorise les expropriations, "contre une juste indemnité".

Il faudrait donc recenser les terrains disponibles, des moyens financiers, et que la législation entre en vigueur.

on attend la législation

Le sous-décret d'application de la Loi d'Aménagement du Territoire et le décret sur le Permis de construire sont rédigés depuis fin avril; il sont sur le bureau du Maire de Phnom Penh. Ces textes vont établir des règles du jeu enfin claires, qui donneront confiance. Jusqu'à présent, il n'y a pas de délais pour l'instruction des dossiers, pas de règlements, et donc passablement d'arbitraire.

détritus : l'impatience

Un autre dossier, c'est celui du ramassage des ordures. La société qui en est chargée, la PAD, fait l'objet de critiques croissantes : les nouveaux camions promis ne sont pas arrivés, les camions anciens, à ciel ouvert, sont infects; les sacs-poubelles qui devaient tout changer ne sont pas distribués; il existe partout des décharges sauvages non ramassées ... Il semble que le contrat ne soit pas respecté.

tout peut être sauvé

Mais au BAU on est relativement confiant : "Phnom Penh, c'est Bangkok il y a 30 ans. Tout peut encore être sauvé. Une Commission du Permis de construire va être créée. Il faut arrêter de tout bétonner, de fermer les immeubles pour les climatiser ... On peut recréer une ville aérée, avec beaucoup d'arbres; plus propre; moins bruyante. Harmonieuse".

(voir page 7 : "la controverse du Front de Bassac" et la biographie de M. Vann Molyvann).

A PROPOS ...

nationale, qui ne devrait y apporter que des modifications mineures. Ce devrait être l'affaire de quelques mois. Il faudra ensuite le décret d'application.

La loi sur l'enregistrement des Sociétés en revanche a été ratifiée par l'Assemblée. Le décret d'application est en cours de rédaction.

échanges extérieurs

On devrait y voir plus clair dans les échanges extérieurs du Cambodge au début du mois d'août. Une dizaine de personnes travaillent à collationner toutes les données par pays et par produits. Il ne s'agira cependant que des échanges précédant la fin juin 1993. Pour la période suivante, la suppression de la licence d'exportation empêche d'établir des statistiques précises. Il existe des écarts très

importants entre les chiffres du ministère du Commerce cambodgien et ceux des partenaires du Cambodge. Pour 1992 par exemple, la valeur des exportations cambodgiennes vers la Thaïlande est de 6 millions de dollars selon le Cambodge, de 87 selon la Thaïlande. La différence est due à la contrebande du bois et des pierres précieuses, comptabilisée par la Thaïlande et non par le Cambodge explique le Directeur du Commerce M. Mao

Thora.

Pour la période récente, le ministère du Commerce a demandé à la Thaïlande ses chiffres d'importations de bois cambodgiens réalisées jusqu'au 30 avril dernier (date de l'interdiction de toute coupe et toute exportation). Ces chiffres sont connus par les demandes de visas d'importation que la dizaine de sociétés thaïlandaises concernées devaient demander à l'

(suite page 4)

LES CHAMBRES DE COMMERCE

Traduction non officielle.

Les élections à la Chambre de Commerce doivent avoir lieu en septembre prochain.

CHAPITRE I

L'organisation et le fonctionnement des Chambres de Commerce

Article 1. La Chambre de Commerce est un établissement public sous la tutelle du ministère du Commerce. Elle exerce ses activités en faveur des intérêts commerciaux, industriels, agricoles, artisanaux et des services. Chaque province et ville a une Chambre de Commerce, mais lorsque la situation économique l'impose, la zone d'une Chambre de Commerce peut être étendue à plusieurs provinces et villes.

Art. 2. La Chambre de Commerce de chaque province et ville est créée par arrêté, sur proposition du ministre du Commerce. Les frontières de la zone de compétence de la Chambre de Commerce sont définies par un arrêté créant la Chambre de Commerce.

Art. 3. Chaque Chambre de Commerce est administrée par un bureau dirigé par un président et un ou plusieurs vice-présidents. Le nombre des membres du bureau, les modalités de l'élection du président et de fonctionnement de ce bureau sont définis par le règlement intérieur de la Chambre de Commerce, dont la forme est identique pour toutes les Chambres de Commerce, et avec l'accord du Conseil des ministres, sur proposition du ministre du Commerce.

Art. 4. Les membres de la Chambre de Commerce sont de nationalité khmère et choisis par des élections. Le mandat, le nombre des membres, les modalités et l'organisation des élections sont définies par un arrêté.

Nous touchons les décideurs
Faites donc votre Pub dans
Cambodge Nouveau !

Art. 5. A côté des membres élus, la Chambre de Commerce a un certain nombre de membres et de conseillers qui participent au débat mais dont le rôle est seulement consultatif.

Le nombre des conseillers ne peut pas dépasser celui des membres élus. Ces conseillers doivent être nommés lorsqu'il y a changement de la nouvelle Chambre de Commerce. Les conseillers doivent être choisis parmi :

1. les représentants des organisations, des associations, les propriétaires des entreprises commerciales, industrielles, agricoles, artisanales et de services.
2. les représentants des cadres dirigeants des entreprises commerciales, industrielles, agricoles, artisanales et de services;
3. les représentants des personnels des entreprises commerciales, industrielles, agricoles, artisanales et de services;

Par communiqué, après avoir reçu la proposition de la Chambre de Commerce, le ministre du Commerce définit : -le nombre des conseillers; -le nombre des membres de chaque catégorie sus-mentionnée; -la liste des organisations ou des associations ayant le droit de désigner leurs représentants comme conseillers.

Art. 6. Les gouverneurs de province ou de ville, ou leurs représentants et les représentants du ministère du Commerce ont le droit de participer aux réunions de la Chambre de Commerce, mais ont seulement un rôle de donneurs d'avis.

Art. 7. Les membres élus et les conseillers de la Chambre de Commerce accomplissent leurs fonctions bénévolement et sans indemnités.

Art. 8. Les Chambres de Commerce peuvent collaborer entre elles par l'intermédiaire de leurs présidents, dans le cadre de leurs tâches, sur les problèmes relatifs à leurs zones respectives.

Art. 9. La Chambre de Commerce

a les tâches suivantes :

1. Prendre contact avec les agents économiques intérieurs et extérieurs pour recueillir des informations relatives au développement des entreprises nationales.
2. accroître l'efficacité des entreprises en vue des commerciaux, industriels, agricoles, artisanaux, de services et de l'économie en général, à savoir l'organisation de la diffusion des statistiques commerciales et économiques; les recherches et réflexions sur les problèmes économiques et commerciaux; la promotion du domaine touristique.
3. donner au gouvernement royal et aux autorités des provinces et des villes des avis et informations sur les problèmes commerciaux, industriels, agricoles, artisanaux et de services.
4. jouer le rôle de représentant de la communauté commerciale, industrielle, agricole, artisanale et de services pour coordonner les affaires avec les autorités.
5. Assurer la gestion des services; garantir et appliquer les travaux nécessaires dans l'intérêt de ses compétences.
6. jouer le rôle d'arbitre dans la solution des conflits commerciaux.

Art. 10. La Chambre de Commerce doit donner des avis sur :

1. les projets, les contrats, dans les domaines économiques et commerciaux;
2. les prix et les taxes sur les services que l'Etat concède à une entreprise.
3. l'intérêt des projets de constructions publiques qui doivent être réalisés dans chaque zone.
4. les projets d'amendements à la loi dans les domaines des douanes, du commerce et de l'économie.
5. la définition des taux de taxes douanières.

D'autre part, à son initiative, la Chambre de Commerce peut formuler des propositions relatives aux activités commerciales, industrielles, agricoles, artisanales, et de services.

Art. 11. Sur proposition de propriétaires privés ou de l'Etat et avec l'accord du Conseil des ministres sur proposition du ministre

A PROPOS ...

ambassade de Thaïlande à Phnom Penh.

mystères

Les exportations de bois à partir des zones khmères rouges et de celles que contrôle l'armée restent cependant inconnues.

les pauvres

Un lecteur nous écrit en s'indignant de l'histoire suivante :

dans un organisme international bien établi à Phnom Penh est arrivé récemment un "expert de la pauvreté" venu des Etats-Unis (d'autre part professeur d'université dans un pays européen). Il était payé 450 dollars par jour, et logeait au Cambodiana comme sa collaboratrice. Avec les trajets en avion, les frais d'hôtel, voiture et chauffeur etc ... la mission de 15 jours a coûté 12 000 dollars. Le rapport de l'expert, 8 pages, dit essentiellement, que pour

lutter contre la pauvreté au Cambodge, il faut que trois conditions soient remplies : -qu'il y ait une volonté politique unique; - qu'il y ait une administration compétente; - qu'il y ait les moyens humains et financiers adéquats. L'expert conclut ces lieux communs en suggérant une mission plus importante sur le même sujet, de six personnes, conduite par lui-même. Notre lecteur nous demande si, au cas où ces faits seraient

vérifiés, l'expert n'aurait pas dû être reconduit à son avion à coups de pieds, ou condamné à "faire cyclo" pendant 15 jours. Oui l'histoire est authentique, elle nous est confirmée d'autre part. Oui, nous estimons qu'elle témoigne d'un grave détournement du système. De quelle organisation s'agit-il ? Un responsable nous demande de ne pas la citer, car cela nuirait à sa réputation, et pourrait augmenter l'inquiétude de ses employés,

du Commerce, la Chambre de Commerce peut créer ou administrer des établissements commerciaux, industriels, agricoles, artisanaux ou de services, appartenant soit à l'Etat soit à des particuliers, comme des entrepôts ou des salles de ventes, des magasins de l'Etat, des expositions permanentes, des centres commerciaux, des écoles de formation professionnelle, commerciale et industrielle, des marchés publics, des haltes pour touristes.

Art. 12. La Chambre de Commerce peut acheter ou faire construire des bâtiments pour son propre usage ou pour louer à fins d'exploitation s'il n'y a pas d'opposition du Conseil des ministres, sur proposition du ministre du Commerce.

Art. 13. Avec la décision du Conseil des ministres, sur proposition du ministre du Commerce, la Chambre de Commerce peut participer aux appels d'offres publiques pour être concessionnaire de constructions publiques, ou se charger de services publics.

Art. 14. Chaque année, la Chambre de Commerce doit envoyer un rapport général sur ses activités au ministre du Commerce, qui est chargé de le rendre public.

CHAPITRE III Financement

Art. 15. Les dépenses pour le fonctionnement de la Chambre de Commerce sont fournies par les contributions annuelles des membres, plus les revenus et les contributions provenant d'autres sources.

Art. 16. S'il n'y a pas d'opposition du ministre du Commerce, la Chambre de Commerce peut faire des emprunts pour assurer les dépenses dans tous les domaines relatifs à ses tâches supplémentaires prévues à l'article 11 et à l'article 12, sauf les dépenses pour le fonctionnement prévu à l'article 15 de la présente loi.

Art. 17. Le remboursement des dettes (montant et intérêts) de la Chambre de Commerce est assuré par le revenu des exploitations.

Art. 18. S'il n'y a pas d'objections du ministère du Commerce, un certain nombre de Chambres de Commerce peuvent faire des emprunts pour créer, approvisionner des établissements de services ou de construction pour servir les intérêts communs de ces Chambres de Commerce.

Le remboursement de ces dettes est assuré par le revenu commun des exploitations.

Art. 19. Les emprunts prévus aux articles 16, 17 et 18 sus-mentionnés peuvent être faits par l'intermédiaire d'une banque fournissant les meilleures conditions.

Art. 20. Outre le budget normal, la Chambre de Commerce prépare un budget spécial pour les établissements commerciaux, industriels, agricoles et artisanaux qu'elle administre.

Pendant les six premiers mois de chaque année, la Chambre de Commerce doit envoyer au ministre du Commerce pour demander son accord le rapport sur les revenus et les dépenses de l'année écoulée et sur le projet de budget, revenus et dépenses, pour l'année suivante, en y joignant les documents comptables.

D'autre part la Chambre de Commerce doit envoyer chaque année le tableau d'amortissement de l'emprunt au ministre du Commerce.

La Chambre de Commerce peut réserver toutes les sommes ou une partie des recettes restantes de la gestion de ses services normaux pour créer un fonds spécial pour couvrir les dépenses urgentes imprévues. Dans tous les cas, le montant de ce fonds de réserve ne peut dépasser plus de 20 % des ressources annuelles de ce budget.

CHAPITRE IV Dispositions finales

Art. 21. Toutes les dispositions contraires à cette loi sont nulles et non-avenues.

Art. 22. Cette loi est déclarée d'urgence. Cette loi est adoptée par l'Assemblée Nationale du Royaume du Cambodge le 16 mai 1995, à sa 4ème session, 1ère législature.

Phnom Penh le 20 mai 1995

Le Président p. i. Loy Sim Chheang

corps féminin, ...

Environ 600 personnes ont assisté, le 22 juillet, au Palais du Gouvernement, au défilé de mode présenté par le styliste cambodgien Sylvain Lim Sreng.

Ce fut un grand succès, un mémorable plaisir des yeux. Un peu mondain ? C'était le souhait de Sylvain. "J'ai voulu donner une sorte de leçon d'élégance aux femmes, leur montrer comment elles peuvent s'habiller avec des cotons et des soies (pham mong, hol, kaneo, an lung, leab...) achetées au marché pour quelques dollars, comme je l'ai fait moi-même pour les 52 modèles féminins, et les 15 modèles masculins présentés.

"Mon idée : respecter, valoriser les qualités de la femme khmère, sobriété, douceur, harmonie des formes, modération des mouvements ... Elles sont réservées, elles aiment d'instinct les couleurs sourdes. Mais elles sont coquettes. J'ai voulu leur donner un peu d'audace, un peu plus de liberté dans les mouvements.

Il reste beaucoup de réserve dans ces tailleurs, dans ces robes qui ne serrent pas le corps de près. Une épaule dénudée, rarement deux, protégées par une écharpe, des jupes prudemment fendues, des couleurs sans agressivité. Mais sous les projecteurs, superbes, Sokhun, Sokhong, Thida, ... 13 filles, et 4 garçons, les unes danseuses du Ballet Royal, les autres musiciens de l'Ecole des Beaux Arts, ont éveillé l'envie des femmes, le désir des hommes, et fait éclater les applaudissements.

Y aura-t'il une suite commerciale ? "Pas dans l'immédiat. Le prêt à porter serait aussitôt "pillé" par des copieurs. Créer des modèles personnalisés ? Ce serait mon rêve, dit Sylvain, 45 ans, fier de ses deux cultures, cambodgienne et française, formé par Balmain, Guy Laroche et le brodeur Lesage. "J'aime travailler 4 semaines sur un modèle. Et je voudrais aussi valoriser-les artisans cambodgiens. Mais je suis installé à Paris. Un jour peut-être..."

Ce défilé lui a demandé 7 semaines de travail. Il a été financé et organisé par le CCCL et par Indosuez. Un modèle de coopération réussie. Vive la France !

A PROPOS ...

qui déjà, en ces temps de restrictions budgétaires craignent pour leurs emplois, les pauvres ...

Thaïlande/Cambodge

On s'achemine vers une solution de conciliation dans le différend sur la délimitation des frontières et des eaux territoriales. Au cours des dernières rencontres bilatérales, les 18 et 19 juillet, la Commission mixte a "pris en

particulière considération" la proposition cambodgienne de réaliser d'abord un accord de développement conjoint avant de régler le problème des frontières, alors que la Thaïlande proposait l'ordre inverse.

finances

Une loi de finances rectificative est en chantier. Elle devrait être discutée au mois de septembre prochain -c'est à dire sans le retard intervenu en 1994.

CAMBODGE
NOUVEAU

le journal
des
décideurs

votre
meilleur
investissement

Directeur de la publication Chea Savuth
Rédacteur-en-chef : Alain Gascuel
Enquêtes : Christine Chaumeau
Mise en page : Pen Mary
Impression : CIC
Centre Informatique du Cambodge

58 rue 302 - BP 836 - Phnom-Penh
CAMBODGE NOUVEAU

tel (015) 91 19 67
est vendu uniquement par abonnement
exemplaire gratuit sur demande

Nous donnons ici la suite de l'interview de S.E. Truong Mealy dont la première partie, concernant plus particulièrement le Japon, a été publiée dans notre précédent numéro.

Apprendre des langues étrangères

Comme l'a dit Sa Majesté le Roi, "connaître une autre langue, c'est vivre une autre culture". Après tant d'années d'isolement, il fallait au Cambodge un père qui sache libérer ses enfants de leurs complexes.

Nous ne sommes que dix millions de Cambodgiens, alors que nos voisins ont 60 millions d'habitants pour l'un et 70 pour l'autre. Un petit pays comme le nôtre a beaucoup besoin de communiquer.

"connaître une autre langue, c'est vivre une autre culture"

En 1958 tout le monde parlait français. Sa Majesté avait créé une école, où j'étais, l'école khmère-anglaise. On faisait beaucoup d'efforts pour promouvoir l'anglais !

Les jeunes aujourd'hui veulent apprendre l'anglais parce qu'il est d'usage immédiat. D'ailleurs, voyez : vous-même, moi-même, nous devons parler l'anglais. Même vos diplomates parlent anglais et à l'occasion font un discours en anglais. L'essentiel est que le message passe. Aujourd'hui nous devons parler beaucoup de langues : l'anglais, le français, mais aussi le vietnamien, le thai, le chinois, le russe, l'allemand, ... et le japonais aussi.

Les Allemands sont venus au Vietnam investir, mais ils n'ont pas eu besoin d'y amener des Allemands de souche, car plusieurs centaines de milliers de Vietnamiens parlent l'allemand parce qu'ils ont été en Allemagne de l'Est. Savoir des langues étrangères est très utile pour l'investissement.

Au "sommet francophone" de l'île Maurice, le Cambodge a adhéré à la francophonie. Je crois que le Vietnam a adopté la même

S.E. TRUONG MEALY

ambassadeur du Cambodge au Japon

idée, et le Laos aussi.

Je viens de voir le ministre de l'Education. Il a un plan, y compris pour ce qui concerne la langue française. Il vient de faire imprimer une brochure générale -en anglais- pour le secteur éducatif. Il est allé une semaine en France. Il parle anglais, et

J'ai eu à passer énormément d'examens, et il me semble que tous ces examens, c'est trop pour les nerfs. Il ne faut pas trop idéaliser les choses, mais faire à la hauteur des enfants. Trop facile, les jeunes n'arrivent pas au niveau souhaité. Mais il ne faut pas forcer trop, c'est une

- choisir librement les langues étrangères
- l'Université populaire : sans diplômes
- khmers rouges : l'homme est mortel ...
- ne pas ruminer le cas Sam Rainsy
- oui à l'ASEAN

français.

Mais l'important est de donner aux jeunes Cambodgiens le choix d'apprendre telle ou telle langue. Et la France peut nous y aider avec des cours de langues, à l'Institut des Langues aussi.

Il semble que le CROUS va apporter une aide aux étudiants khmers en France, en 1996.

Il ne faut pas poser cette question des langues comme un problème. Il faut plutôt donner aux jeunes le libre choix.

l'éducation

Qu'est-ce qui ne va pas ?

D'abord la guerre. La guerre a décimé les intellectuels, les lettrés. Plus de 80 % des enseignants ont disparu.

Un ancien intellectuel, Saloth Sar, Pol Pot, est responsable. J'essaie d'être un bon bouddhiste, de ne pas accuser les gens, mais c'est la première chose à dire, car vous ne pouvez pas avoir de bons élèves sans bons enseignants.

Ensuite il faut parler de la morale, et de l'instruction civique. Moi-même j'aimais assez ça. On nous faisait apprendre par coeur. Aujourd'hui les gens sont trop matérialistes, il n'y a plus de force morale ...

Concernant les examens, vous me demandez ce qu'il faut faire : se séparer nettement des habitudes précédentes, appliquer le règlement de manière rigoureuse ? En tant qu'enseignant, ça me fait mal au coeur.

affaire de longue haleine. 7 % seulement de reçus au baccalauréat; sur 100, 7 seulement qui sont heureux, c'est terrible. Il y a des cas très sérieux ...

Là aussi on ne peut pas tout résoudre du jour au lendemain, il faut réfléchir. Nos compatriotes expatriés peuvent faire beaucoup pour nous aider.

l'Université populaire une solution ?

Pour absorber tous les Cambodgiens en âge de travailler, il faudrait ouvrir des écoles de métiers, de formation professionnelle, sans exiger de diplôme. Personnellement, j'ai toujours pensé à l' "Université

pendant une génération, formation professionnelle

populaire". On pourrait y faire entrer tous ces gens-là sans diplôme. Pendant une génération, on ferait de la formation professionnelle. Ensuite on ferait quelque chose d'autre.

Les Khmers rouges

C'est un problème très difficile. Les Etats-Unis, et tous les amis de la communauté internationale, nous ont beaucoup aidés, et il y a encore cette chose-là. Mais il ne faut pas essayer de faire des choses non réalisables,

comme empêcher le tigre de manger de la chair. Il est carnivore. Plutôt bien garder notre basse-cour. J'espère que là aussi, petit à petit, avec le temps, ça se résoudra tout seul. Heureusement, l'homme est mortel ! Pol Pot a 70 ans. Et la vie du maquis est difficile. Il a attrapé la malaria. Personne n'y échappe...

l'affaire Sam Rainsy

Moi-même je suis en dehors de cette histoire. En tant que Cambodgien, je n'en suis pas très fier.

Chez vous le législatif, l'exécutif, le judiciaire sont bien séparés. La communauté internationale s'est donnée beaucoup de mal pour faire renaître le Cambodge de ses cendres; mais nous pouvons connaître une crise de croissance. La France depuis 1789 a traversé bien des épreuves ...

le premier principe de la démocratie, c'est l'acceptation de l'autre

C'est regrettable, le premier principe de la démocratie, c'est l'acceptation de l'autre. Il ne faut pas confondre l'arbre et la forêt, laisser l'arbre cacher la forêt.

On peut dire aussi qu'il ne faut pas laver son linge sale en public. Et puis il y a beaucoup de choses beaucoup plus importantes. Il ne faut pas ruminer ces choses-là. C'est perdre de l'énergie. Je crois que le temps fera son oeuvre.

l'ASEAN

On dit que notre adhésion à l'ASEAN, après le statut d'observateur que nous devons avoir à la réunion de Brunei à la fin du mois de juillet, risque de coûter trop cher. Mais il faut plutôt penser que rien n'est plus précieux que l'amitié. Et aussi que l'union fait la force. C'est d'ailleurs la tendance dans le monde entier aujourd'hui d'être amis avec ses voisins.

Nous pourrions être le 9ème membre de l'ASEAN, et n'oublions pas la Birmanie qui pourrait être la dixième.

Vis à vis de nos voisins, grâce à l'ASEAN nous nous trouverons à un autre niveau, qui n'est plus celui des ambitions, mais dans un

règles à respecter. Les ambitions sont normales, mais l'essentiel est d'être juste, loyal, de respecter les règles du jeu.

Pour le problème des frontières,

il faut de la persévérance et garder la tête froide. Ce ne sont pas des conflits créés par les

gouvernements mais souvent des conflits individuels entre Vietnamiens et Cambodgiens frontaliers. Il faut étudier cela doucement, sans passion, en prenant en compte nos cartes d'avant 1970 reconnues par tout le monde.

S.E. TRUONG MEALY

L'ASEAN peut être de surcroît une stimulation pour nos jeunes,

frontières : il faut prendre ça doucement

sur le monde extérieur.

A cause des conditions de vie difficiles qu'ils ont vécues, les Khmers sont fiers de tout : d'être des survivants, d'avoir de l'instruction, de leurs diplômes, d'être dirigeants, ... C'est dans le sang, et vous savez que les mentalités changent lentement. Alors que la technologie évolue

très vite. Il y a donc un décalage chez nous.

Il faut aussi penser que les bâtisseurs en sont pas des gens paisibles. Pour

les Khmers sont fiers de tout

construire, il faut aussi de la violence.

Les Khmers sont un peuple très mélangé. De l'an 0 à l'année 550, ce fut le premier royaume, le Phnom, que les Chinois qui le prononçaient mal appelaient le Fou-Nan. Puis ce fut le Tchen-

La, puis deux Tchen-La, celui de Terre et celui d'Eau, et c'est le mélange avec des types polynésiens, malaisiens, indiens, des populations locales aussi.

Tout cela est devenu l'Empire khmer. Le Grand Roi a réussi à

mater, à réunir tout ça. Il y a eu des bagarres pendant quelques siècles, mais finalement c'est le dirigeant fort, tourné vers le bien, qui a réussi.

Ce passé est une grande fierté, mais c'est aussi pour les Khmers un lourd fardeau.

VANN MOLYVANN ARCHITECTE, URBANISTE

M. Vann Molyvann est sûrement plus connu de la communauté internationale des urbanistes et des architectes que de ses compatriotes. Peu de Cambodgiens savent qu'il est l'auteur, à Phnom Penh, du Monument de l'Indépendance, de la Salle de Conférences Chaktomuk, de l'Ecole Normale Supérieure, du Complexe Sportif National (le stade olympique), du Théâtre National, de l'aménagement du Front de Bassac, de plusieurs ministères, de villas, d'immeubles, ... de l'aménagement de Sihanoukville, plus récemment du plan d'urbanisme de Phnom Penh,

... Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de la Construction, Président du CNATUC, vice-président du Conseil Supérieur de la Culture Nationale (CSCN) M. Vann Molyvann a obtenu son diplôme d'architecte DPLG à Paris en 1955 (1er prix). De retour au Cambodge, il occupe de nombreux postes de responsabilité - Architecte-en-chef des Bâtiments civils, Recteur de l'Université Royale des Beaux-Arts, ministre de l'Education Nationale, ministre chargé de la Jeunesse, ... Architecte privé en Suisse à partir de 1971, Consultant pour les Nations Unies, il a encore occupé de 1979 à 1993 divers postes pour le CNUED à Nairobi, chargé de programmes d'assistance technique en Afrique, en Asie, en Europe de l'Est, dans les Amériques, dans le Pacifique. Expert au Laos...

crève-cœur et grands projets

PHNOM PENH

la controverse du "front de Bassac"

Quelque 750 ouvriers travaillent actuellement à la rénovation des deux "barres" de béton et de briques, 414 mètres de long, parallèles au fleuve, qui sont un élément important du "front de Bassac".

Cette rénovation suscite les vives protestations des urbanistes, et en premier lieu de S.E. Vann Molyvann, ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme.

Pourquoi ? C'est, nous explique sa collaboratrice Christiane Blancot, qu'il en fut l'architecte, avec Bodiansky, l'ingénieur de Le Corbusier. Construites dans les années 60, ces "barres" étaient l'exemple type de ce qu'on appelait alors "l'école moderne", l'illustration même de ces "immeubles-jardins" sur pilotis conçus par Le Corbusier.

C'est grâce à de telles constructions novatrices que Phnom Penh pouvait être appelée, en ces années du Sangkum, "le petit Chandigarh". Ailleurs, on les aurait classées.

"Au lieu de les restaurer, on est en train de tout casser. On va "normaliser", c'est à dire les réduire au "degré zéro du bâtiment". C'est scandaleux. Et l'administration laisse faire !"

Le propriétaire et constructeur, c'est le groupe cambodgien Lay, qui possède déjà la fabrique de lait "Apsara", la Société Khmère de Distillerie (SKD), l'hôtel Hawaii, ...

Le leader de l'opération est M. Lay Ngi, Cambodgien. Pour cette affaire, il a quatre associés, thaïlandais, apporteurs de fonds.

"Il nous a fallu 3 ans pour nous rendre propriétaires de ces bâtiments, nous dit-on au siège du groupe Lay. Le temps d'indemniser les quelque 300 familles de squatters qui s'y étaient installées. En moyenne, 3600 dollars par pièce -où vivaient souvent 4 familles- et parfois nettement plus. 18 300 dollars pour un appartement de 4/5 pièces au premier étage. Il y a eu beaucoup de litiges. Il a fallu aussi casser et débarrasser les cloisons en bois. Il n'y avait pas de sanitaires. Tout est entièrement à refaire.

Au total, y compris les intérêts des emprunts, l'opération nous a coûté environ 10 millions de dollars.

Nos projets ? Nous n'avons pas encore tout décidé, c'est le marché qui nous orientera. Mais nous avons l'intention de construire dans la partie

sud un grand hôtel de 280 chambres de standing moyen.

Devant l'hôtel -côté ouest-, une grande piscine. Tout le long

de la barre, au rez-de-chaussée, des boutiques, peut-être un super-marché. Les autres étages seront des habitations ou des bureaux, selon la demande. Il sera possible aussi de joindre bureaux et appartements. Tout sera loué, y compris la gestion de l'hôtel -à moins que nous ne le gérons nous-mêmes.

Sur le terrain qui est à l'ouest de la barre nord, on fera un grand jardin.

Tout cela devrait être terminé dans un an environ. Peut-être un peu plus. En tous cas, le plus vite possible.

Dans quelques années, toujours selon ce que sera le marché, nous construirons 3 immeubles de 20 étages sur le terrain situé à l'ouest des bâtiments.

Nous connaissons bien la position de M. Vann Molyvann, qui voudrait ne rien changer. Nous ne changeons pas la silhouette des bâtiments. Mais la loi nous autorise à agrandir les ouvertures, comme on le fait aujourd'hui, et à utiliser le rez-de-chaussée qui, à l'origine, était ouvert.

On nous reproche de vouloir tout fermer et climatiser, ce qui changerait les façades. Mais aucune décision n'est prise. Nous déciderons en fonction de la demande.

discret, patient, le FEMC

**FONDS POUR L'EDITION
des MANUSCRITS
DU CAMBODGE**

Dans l'enceinte du Palais royal, deux petits pavillons, à proximité de la Pagode d'Argent : c'est là que depuis novembre 1990 travaille l'équipe du Fonds pour l'Édition des Manuscrits du Cambodge (FEMC), une branche de l'École Française d'Extrême Orient.

C'est avant tout une équipe de sauvetage qui travaille, après le désastre, comme sur un champ de ruines, à rechercher et recueillir dans les pagodes les livres qui n'ont pas été détruits, soit par les bombardements, soit pendant l'époque des khmers rouges.

"On peut estimer, dit Olivier de Bernon, que plus de 95 % du patrimoine littéraire gravé sur feuilles de latanier (*satra*, vien), ou écrit sur du papier traditionnel (*kraing*) a été détruit".

L'équipe du FEMC a visité depuis le début de sa mission plus de 550 monastères, dans le

district de Phnom Penh et la province de Kandal, où "plus de 80 % des monastères visités ne possèdent plus un seul livre (...) 5 % seulement des pagodes du Cambodge que nous avons pu visiter possèdent encore une collection significative".

Depuis le début de l'année le FEMC explore la province de Kompong Cham, où les pertes semblent moins importantes : "il y a des manuscrits dans pratiquement tous les monastères" dit Olivier de Bernon.

Le travail consiste d'abord à localiser, à reconstituer les manuscrits (réappareillage des feuillets épars d'une liasse, et de liasses éparses d'un même ouvrage), de les restaurer (réencrage, pose de nouvelles ficelles de reliure, de nouvelles ais de bois).

Ensuite on procède à l'identification, l'enregistrement (attribution d'un numéro d'inventaire), au micro-filmage et à la protection (restauration des bibliothèques, ou offrandes de vitrines) des manuscrits.

Viennent ensuite "le développement des films et leur duplication, la constitution de listes informatisées, le catalogage des titres et la saisie informatique dans l'écriture des manuscrits de quelques textes, destinés à faire l'objet de recherches particulières, ou à être édités".

Tous les manuscrits ainsi retrouvés et traités restent dans les monastères d'origine.

Un autre grand "chantier" du FEMC : une enquête de "sociographie bouddhique" menée avec le ministère des Cultes, auprès des 500 monastères du Kompong Cham. Elle portera sur le clergé, sur les traditions, les rites, sur les bâtiments (origine, dispositions, agencements ...), la toponymie ... On aura ainsi une base de documentation qui pourra servir à des études plus détaillées.

Après Kandal et Kompong Cham, où le FEMC travaillera environ 4 ans (il s'agit de la province la plus peuplée du Cambodge), les autres provinces

feront l'objet des mêmes recherches pour sauver les manuscrits rescapés.

Il faudra aussi reconstituer autant que possible la très belle bibliothèque de l'EFEO au Cambodge, où tout a été détruit. C'est l'affaire de 10 ou 20 ans...

Si les pertes sont immenses dans le domaine de l'écrit, la mémoire reste plus vive qu'on ne l'avait d'abord pensé. "Il y a encore des vieux qui connaissent les traditions. Mais elles sont aujourd'hui menacées par le matérialisme croissant", explique Olivier de Bernon.

Il est fier d'autre part que le FEMC commence aussi à coopérer avec l'Institut Bouddhique pour éditer des livres, et que son équipe ait été sollicitée pour y faire des conférences.

Tous ces travaux de sauvegarde et de classification permettront de reprendre la recherche. "Il sera possible un jour de publier une 'Littérature Khmère'".

**ATR. The people. The planes.
The total service system.**



Aces, Colombia /
Air Atlantique,
France / Air
Botswana, Bots-

wana / Air Calédonie, France / Air Greece, Greece /
Air Sicilia, Italy / Air Guadeloupe, France / Air Inter
Gabon, Gabon / Air Dolomiti, Italy / Air Littoral, France /
Air Malawi, Malawi / Air Martinique, France / Air
Mauritius, Mauritius / Air Saint-Pierre, St. Pierre-et-
Miquelon France / Air Tahiti, France / American Eagle,
USA / Atlantic South-east Airlines, USA / Asecna,
Africa / Aviacon, del Noroeste,
Mexico / Avianova, Italy /

Airways International, Thailand / Titan Airways,
United Kingdom / Transasia Airways,
Taiwan / Trans Jamaican Jamaica / Transportes
Aeromar, Mexico / TWE, Trans States Express,
USA / Tuinter, Tunisia / Vietnam Airlines,
Vietnam / Summit, USA / TACV- Cabo
Verde / TAT European Air, France / Air
Mandalay, Myanmar / Línea
Aereas Navarras, Spain /
Aeromar, Mexico / TW
Express, USA / Iran Asseman
Airlines, Iran / Lao Aviation, Laos /
Trans World Express, Trans States Express,
USA / DGAC / STNA, France / Garde Présidentielle Gabon,
Gabon / Royal Air Cambodge, Kingdom of Cambodia / Lot,
Poland / Mahalo Air, USA (Hawaii) / Olympic Aviation,
Greece / Pantanal, Brazil / Regional Airlines, France /
Lot, Poland / Royal Air Maroc, Morocco / Holmstroem
Air, Sweden / Jat, Yugoslavia / Bangkok Airways,
Thailand / Tam, Madagascar / Comair, South Africa /

1, allée Pierre-Nadot, 31712 Blagnac Cedex - France
Tél.: (33) 61.93.11.11 - Fax: (33) 61.30.07.40

MORE THAN 420 AIRCRAFT IN SERVICE
WORLD WIDE 4.000.000 FLIGHT
CYCLES SINCE ENTERING INTO SERVICE

